

1. IDENTIFICATION**Identification du produit :** Produits abrasifs revêtu**Nom commercial :** bandes en spirale, manchons, roues à lamelles, cartouches, disques à changement rapide, courroies, disques (PSA et non-PSA), croix abrasives, plaques carrées abrasives, cônes de tissu en résine, disques à fente et sans fente, feuilards, disques de fibre de résine**Partie responsable:** Tyrolit Industrial Abrasives
6165 Kennedy Road,
Mississauga, ON, L5T 2S8
Canada**Numéro de téléphone (08:00-16:00):** (905) 565-9880**Numéro de télécopieur:** (905) 565-9881**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

L'identification des dangers est basée sur une procédure formaliste dont les mentions de danger des ingrédients sont résumées à la section 3. Cela ne tient pas compte du degré de dangerosité du produit lui-même.

Un plus grand danger, dans la plupart des cas, est l'exposition à la poussière et aux émanations du matériau ou de la peinture/du revêtement en cours de meulage. La majorité de la poussière générée lors du meulage provient du matériau de base en cours de meulage et le danger potentiel que pose cette exposition doit être évalué. Cette poussière peut présenter des risques d'incendie, d'explosion, et un risque grave pour la santé.

Classification :

Physique	Santé	Environnement
Non dangereux	Cancérigène Catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1	Toxicité aiguë aquatique Catégorie 3 Toxicité chronique aquatique Catégorie 3

Dangers non classés : Aucun**Symbole(s)****Mention(s) d'avertissement**

Danger!

Mention(s) de danger

H350 Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.

H372 Provoque des dommages aux poumons et au système squelettique suite à une exposition répétée ou prolongée par inhalation et ingestion.

H412 Toxique pour les organismes aquatiques, avec effets néfastes à long terme.

Mise(s) en garde

P201 Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

P260 Ne pas respirer les poussières.

P264 Bien laver après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

des lunettes de sécurité.

P308+P313 En cas d'exposition ou de préoccupations, consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P405 Garder sous clé.

P501 Éliminer le contenu et le contenant en accord avec les réglementations locales et nationales.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges :

Nom du produit chimique	No CAS	Concentration
Support papier	S.O.	≥75 %
Oxyde d'aluminium/Céramique	1344-28-1	≥65 %
Résine durcie	S.O.	≥60 %
Carbure de silicone	409-21-2	≥55 %
Support tissu	S.O.	≥40 %
Fibres de nylon	S.O.	≥30 %
Fluorure inorganique	14075-53-7	≥15 %
Filler	13983-17-0	≥15 %
Filler	1317-65-3	≥ 15 %
Cryolite	15096-52-3	≥ 10 %
Talc	14807-96-6	≥10 %
Lubrifiant	4485-12-5	≥5 %
Noyau en fibre de verre	S.O.	≥5 %
Dioxyde de titane	13463-67-7	≥2,75 %
Silice	7631-86-9	≥2 %
Pigment	1332-37-2	≥1,5 %
Additif	26761-40-0	≥1,2 %
Lubrifiant	64742-52-5	≥0,5 %
Quartz/silice	14808-60-7	≥0,25 %

*L'identité spécifique ou le pourcentage exact (concentration) de la composition est protégé par secret commercial. Pour plus d'informations sur la composition à des fins d'échantillonnage, contactez Tyrolit Industrial Abrasives.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent ou la respiration est difficile, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau et du savon pour enlever la poussière. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Ne pas frotter. Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes en tenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Si un corps étranger a pénétré dans l'œil, consulter un médecin sans tarder.

Ingestion : En cas d'ingestion de poussière de meulage, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : La poussière peut causer une irritation des yeux et de la peau. L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Une surexposition prolongée à la silice cristalline respirable peut provoquer la silicose (maladie pulmonaire) et augmenter le risque de cancer du poumon. L'inhalation prolongée de cryolite est susceptible de provoquer des lésions pulmonaires selon des études

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

réalisées sur des animaux. L'ingestion prolongée de cryolite peut entraîner une fluorose osseuse. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : un examen médical immédiat n'est généralement pas nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés (et non appropriés) : Utiliser de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour éteindre.

Dangers particuliers du produit chimique : Ce produit n'est pas combustible; Or, il faut tenir compte du risque d'incendie ou d'explosion associé au matériau de base qui est traité. Plusieurs matériaux génèrent des poussières inflammables ou explosives ou des copeaux quand usinés ou meulés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH. Empêcher l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie d'entrer dans les égouts ou les cours d'eau naturels.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de générer de la poussière. Porter des vêtements de protection et un masque respiratoire comme décrit à la section 8.

Précautions environnementales : Éviter la contamination des approvisionnements en eau et les rejets dans l'environnement. Signaler les déversements, au besoin, aux autorités.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Recueillir soigneusement la matière sèche en évitant de générer des poussières en suspension. Placer dans un contenant approprié en vue de son élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas respirer les poussières. Porter un équipement et des vêtements de protection. Utiliser avec des méthodes de collecte de poussière et de ventilation adéquates afin de maintenir un niveau d'exposition inférieur aux limites recommandées. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation. Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir compte de l'exposition potentielle aux composants des matériaux de base ou des revêtements en cours de meulage. Vous reporter aux normes spécifiques des substances d'OSHA pour connaître les exigences de travail supplémentaires, le cas échéant.

Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris d'éventuelles incompatibilités : Entreposer conformément à la norme ANSI B7.1. Protéger contre tout dommage physique.

8. CONTRÔLES/PROTECTION PERSONNELLE EN CAS D'EXPOSITION

Directives relatives à l'exposition :

Support papier	Non-établies
Oxyde d'aluminium/Céramique	15 mg/m3 TWA OSHA PEL (poussières totales), 5 mg/m3 TWA (fraction respirable)
Résine durcie	Non-établies
Carbure de silicone	0,1 mg/m3 f/cc(F) TWA ACGIH VLE (y compris les fibres) 15 mg/m3 TWA OSHA PEL (poussières totales), 5 mg/m3 TWA (fraction respirable)
Support tissu	Non-établies

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

Fibres de nylon	Non-établies
Fluorure inorganique	Non-établies
Filler	Non-établies
Filler	15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales), 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable)
Cryolite	2,5 mg/m ³ TWA OSHA PEL
Talc	2 mg/m ³ TWA ACGIH VLE (respirable) 20 mppcf TWA OSHA PEL
Lubrifiant	Non-établies
Noyau en fibre de verre	Non-établies
Dioxyde de titane	10 mg/m ³ TWA ACGIH VLE 15 mg/m ³ TWA OSHA PEL (poussières totales)
Silice	Non-établies
Pigment	Non-établies
Additif	Non-établies
Lubrifiant	Non-établies
Quartz/silice	0,025 mg/m ³ TWA ACGIH VLE (fraction respirable), 0,05 mg/m ³ TWA OSHA PEL
Formaldéhyde*	0.1 ppm TWA ACGIH VLE, 0.3 ppm STEL ACGIH VLE 0.2 0.75 ppm TWA OSHA PEL, 2 ppm STEL OSHA PEL

*Le produit peut libérer du formaldéhyde pendant son utilisation.

Contrôles techniques appropriés : Au besoin, se servir d'une aspiration localisée ou de la ventilation générale pour réduire l'exposition aux poussières et maintenir la concentration des contaminants en-deçà des VLE.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH dans les endroits où les limites d'exposition sont excessifs ou si les taux d'exposition à la poussière sont excessifs. Tenir compte du potentiel d'exposition des composants du revêtement ou du matériau de base en cours de meulage en choisissant une protection respiratoire adéquate. Se reporter aux normes spécifiques d'OSHA pour le plomb, le cadmium, etc., le cas échéant. L'appareil respiratoire doit être choisi en fonction du type, de la forme et de la concentration du contaminant. Choisir et utiliser les appareils de respiration en conformité avec les normes OSHA 1910.134 et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : gants de cuir ou de tissu recommandés.

Protection des yeux : lunettes de sécurité pour éviter le contact avec la poussière.

Autre : vêtements de protection, au besoin, pour éviter la contamination des vêtements personnels. Une protection auditive peut être nécessaire.

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Apparence (état physique, couleur, etc.) : revêtu de tissu ou de papier avec matière abrasive.

Odeur : aucune odeur

Seuil olfactif : sans objet	pH : sans objet
Point de fusion/point de congélation : sans objet	Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : sans objet
Point d'éclair : non combustible	Taux d'évaporation : sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) : sans objet	LSE : sans objet
Limites d'inflammabilité : LIE : sans objet	Densité de vapeur :
Pression de vapeur : sans objet	Solubilité : sans objet
Densité relative : sans objet	Température d'auto-inflammation : sans objet
Coefficient de partition : n-octanol/eau : sans objet	Viscosité : sans objet
Température de décomposition : sans objet	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

Réactivité : non réactif

Stabilité chimique : stable

Possibilité de réactions dangereuses : aucune

Conditions à éviter : aucune connue

Matériaux incompatibles : Acides forts et bases

Produits de décomposition dangereux : La poussière de meulage peut contenir des ingrédients énumérés à la section 3 et d'autres composants potentiellement plus dangereux du matériau de base en cours de meulage ou revêtements appliqués au matériau de base.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation : L'inhalation de poussières peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires ainsi que de la toux et de l'essoufflement.

Ingestion : Aucun effet nocif prévu en cas d'ingestion normale, accidentelle. Une ingestion en grande quantité peut provoquer une irritation ou une obstruction gastro-intestinale.

Contact avec la peau : Non prévu dans les conditions normales d'utilisation. Le fait de frotter le produit sur la peau peut causer une irritation mécanique ou des abrasions.

Contact avec les yeux : Les particules de poussières peuvent entraîner des lésions aux yeux.

Effets chroniques de l'exposition à court et à long termes : une surexposition à long terme à la poussière respirable peut provoquer des lésions aux poumons (fibrose) incluant des symptômes de toux, d'essoufflement et une diminution de la capacité respiratoire. L'inhalation prolongée de la silice cristalline respirable peut provoquer des maladies pulmonaires et le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition. L'inhalation chronique de cryolite peut provoquer des lésions pulmonaires. L'ingestion chronique de cryolite peut entraîner une fluorose du squelette. Les effets chroniques peuvent être aggravés par le tabagisme. L'exposition prolongée à des niveaux sonores élevés pendant les opérations peut affecter l'ouïe. Un plus grand danger, dans la plupart des cas, est l'exposition à la poussière et aux émanations du matériau ou de la peinture/du revêtement en cours de meulage. La majorité de la poussière générée lors du meulage provient du matériau de base en cours de meulage et le danger potentiel que pose cette exposition doit être évalué.

Valeurs numériques de toxicité :

Support papier : pas de données disponibles.

Oxyde d'aluminium/Céramique : rat (orale) DL50 > 2000 mg/kg, rat (cutanée) DL50 > 2000 mg/kg.

Résine durcie : pas de données disponibles.

Carbure de silicium : pas de données disponibles.

Support tissu : pas de données disponibles.

Fibres de nylon : pas de données disponibles.

Fluorure inorganique : rat (orale) DL50 > 2000 mg/kg, rat (inhalation) CL 50 > 5,3 mg/L.

Filler : pas de données disponibles.

Filler : pas de données disponibles.

Cryolite : rat (orale) DL50 > 5000 mg/kg, rat (inhalation) CL 50 : 4,47 mg/L, rat (cutanée) DL50 > 2100 mg/kg.

Talc : pas de données disponibles.

Lubrifiant : pas de données disponibles.

Noyau en fibre de verre : pas de données disponibles.

Dioxyde de titane : rat (orale) DL50 > 5000 mg/kg, rat (inhalation) CL 50 > 6,82 mg/L

Silice : rat (orale) DL50 > 5000 mg/kg, lapin (cutanée) DL50 > 5000 mg/kg

Pigment : rat (orale) DL50 > 10 000 mg/kg

Additif : pas de données disponibles.

Lubrifiant : rat (orale) DL50 > 5000 mg/kg, rat (inhalation) CL 50 : 2,18 mg/L, lapin (cutanée) DL50 > 2000 mg/kg

Quartz/silice : rat (orale) DL50 > 22 500 mg/kg

Cancérogénicité : Le dioxyde de titane est répertorié par le CIRC comme étant un cancérigène du groupe 2B (peut-être cancérigène pour l'homme). La silice cristalline est répertoriée par le CIRC comme étant cancérigène pour l'homme (Groupe 1) et reconnue comme étant un cancérigène pour l'homme par le NTP et est répertoriée par l'OSHA comme étant cancérigène. Aucun des autres composants de ce produit n'est répertorié comme cancérigène par OSHA, NTP, le CIRC ou l'EU CLP.

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité :

Fluorure inorganique : Leuciscus idus CL50 : 760 mg/L/96 h

Cryolite : Danio rerio CL50 : 99 mg/L/96 h

Dioxyde de titane : Danio rerio CSEO > 0,87 mg/L

Pigment : Danio rerio CL0 => 500 000 mg

Lubrifiant : Pimephales promelas LL50 > 100 mg/L

Ce produit est répertorié comme toxique pour les organismes aquatiques, avec effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradation : La biodégradation n'est pas applicable aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

Autres effets nocifs : Pas de données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales/provinciales et fédérales. La réglementation locale peut s'avérer plus stricte que les exigences régionales et nationales. Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du matériau afin de pouvoir procéder correctement à l'identification des déchets et à leur mise aux rebuts conformément aux réglementations applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro de l'ONU	Désignation officielle pour le transport	Classe(s) de dangers	Groupe d'emballage	Dangers environnementaux
DOT	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	Aucun
TMD	Aucun	Non réglementé	Aucun	Aucun	Aucun

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au Code IBC) : Sans objet - le produit est transporté seulement sous forme emballée.

Précautions spéciales : Aucune connue.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SARA Section 311/312 Catégories de danger : Sans objet (articles fabriqués).

SARA Section 313 : Ce produit contient les produits chimiques toxiques assujettis aux exigences de déclaration de la Section 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et 40 CFR Part 372 (déclaration des produits chimiques toxiques).

requis	No CAS	% PDS
Oxyde d'aluminium (forme fibreuse)	1344-28-1	≥65 %

California Proposition 65 : AVERTISSEMENT - Vous générez de la poussière lorsque vous coupez, sablez, percez ou meulez des matériaux comme le bois, la peinture, le ciment, la maçonnerie ou le métal. Cette poussière contient souvent des produits chimiques connus pour provoquer le cancer, des malformations congénitales ou des lésions de l'appareil reproducteur.

SDS08 - Fiche de données de sécurité

Produits abrasifs revêtus

Cette FDS a été préparée en conformité avec la norme de déclaration des dangers de l'OSHA 2012 et la réglementation SIMDUT canadienne 2015.

16. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cote de danger selon la NFPA : Santé = 1

Inflammabilité = 0

Instabilité = 0

Cote de danger selon le SIMD : Santé = 1*

Inflammabilité = 0

Danger physique = 0

*Danger chronique pour la santé

Date de révision : 29 Juin 2022

Date d'examen: 29 Juin 2022

Les informations et recommandations présentées sont réputées exactes. Radiac Abrasives, Inc., une société Tyrolit, n'offre aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations ou la pertinence de ces recommandations et ne sera tenue responsable à l'encontre de tout utilisateur de ces dernières. Il incombe à l'utilisateur de rechercher et de comprendre les sources pertinentes d'information pour se conformer à toutes les lois et procédures applicables à l'utilisation sécuritaire et à la manipulation du produit et de déterminer la pertinence du produit pour son utilisation prévue.

SDS08 - Fiche de données de sécurité
Produits abrasifs revêtus

Produits abrasifs revêtus

Coated Abrasive Products

DANGER



DANGER

Mention(s) de danger

H350 Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H372 Provoque des dommages aux poumons et au système squelettique suite à une exposition répétée ou prolongée par inhalation et ingestion.
H412 Toxique pour les organismes aquatiques, avec effets néfastes à long terme.

Mise(s) en garde

P201 Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
P202 Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Bien laver après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de sécurité.
P308+P313 En cas d'exposition ou de préoccupations, consulter un médecin.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P405 Garder sous clé.
P501 Éliminer le contenu et le contenant en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Tyrolit Industrial Abrasives
6165 Kennedy Road,
Mississauga, ON, L5T 2S8
Canada
Phone number: (905) 565-9880

Hazard statement(s)

H350 May cause cancer by inhalation.
H372 Causes damage to lungs and skeletal system through prolonged or repeated exposure by inhalation and ingestion.
H412 Harmful to aquatic life with long lasting effects.

Precautionary statement(s)

P201 Obtain special instructions before use.
P202 Do not handle until all safety precautions have been read and understood.
P260 Do not breathe dust.
P264 Wash thoroughly after handling.
P270 Do not eat, drink or smoke when using this product.
P273 Avoid release to the environment.
P280 Wear protective gloves, protective clothing and eye protection.
P308 + P313 If exposed or concerned: Get medical attention
P314 Get medical attention if you feel unwell
P405 Store locked up.
P501 Dispose of contents and container in accordance with local and national regulations.

Store only in original packaging.